

Compte rendu du CA du 11 mars 2008 au local de boulevard des potes, 54 rue du Hamel à Bordeaux

19H00 – 21H30

Secrétaire de séance P Chades puis J-C Testu

Présents :

M de Vilmorin, présidente
L Bénézet, trésorière
D Besson, administrateur individuel

F Leroy, administrateur individuel
P Chades administrateur pour les Amis de l'homosocialité
R Beutis (arrivée vers 20h45) administrateur pour HSB
J-L Lacombe pour le Refuge
P Paranteau
C Sigeot
J-J Marty
G Malrieux tous les quatre pour Contact Aquitaine
P Chades administrateur pour les Amis de l'homosocialité
R Beutis (arrivée vers 20h45) administrateur pour HSB
P Devaux et J-C Testu

Associations absentes :

Mutatis mutandis
Wake up
LGP Bordeaux
Aides Gironde

- Fabien et Jean-Luc font part du souhait du président de l'association Le Refuge à Montpellier d'avoir comme adresse postale celle du girofard. Réticences de Fabien pour des questions d'organisation.
- Rappel des 2 adresses officielles du Girofard ;
 - par la ville de Bordeaux : Athénée municipal, Pôle associatif bordelais, Place Saint-Christoly, Boîte aux lettres 17, 33 077 Bordeaux cedex .
Daniel propose que cette adresse soit utilisée pour tous les courriers afférant à la rédaction du projet et à la demande de subventions.
 - par le boulevard des potes, adresse qui correspond aussi à la domiciliation du Girofard. La modification de la domiciliation sera effective dans les statuts à la suite de l'assemblée générale de mars 2008.
Le Girofard, chez Boulevard des potes, 29 rue Bergeret, 33 800 Bordeaux
Daniel propose que cette adresse soit utilisée pour tous les autres types de courriers.
- Présentation par Marion du texte du bilan moral pour l'année écoulée et discussion générale autour de points oubliés ou à reformuler. Une version écrite sera envoyée juste avant l' AG.
Un des points d'achoppement concerne justement la participation de Marion à une intervention de l'association Contact en collège.
- La lettre de démission du CA de Contact est lue à haute voix. Elle marque un désaccord sur certains des buts du girofard et sa perplexité et son embarras vis à vis de risque de subventions potentiellement happées par le girofard sur des actions soit disant communes.

Discussion animée autour de ces points mais sans remise en question de la démission. Leur logo ne sera pas pour autant enlevé du document de présentation car il est lié au simple fait d'être adhérent. Tous les documents du Girofard montrant le logo de Contact seront néanmoins soumis à l'approbation de Contact, comme il se doit pour toutes les autres associations adhérentes au Girofard.

Sur des questions de fonctionnement

- le girofard manque de méthodologie et l'ordre du jour n'est pas mis au vote selon le Refuge qui l'a mal vécu. Il reconnaît toutefois un très bon accueil ce qui ne semble pas être le cas de J-J Marty selon lequel le girofard aurait manqué de tact à son égard.
- les institutionnels semblent privilégier l'écoute et les relations avec le girofard plutôt qu'avec Contact. Cependant Fabien, agacé, répond que la « coordinatrice » de ce réseau a toujours été très claire : il n'y a pas de confusion.
De plus, en s'appuyant sur l'exemple de notre participation aux commissions consultatives du Conseil régional, Daniel rappelle à Contact que Le Girofard encourage les membres de Contact à se battre pour qu'en plus d'un représentant du girofard, chaque asso puisse siéger en son nom, à ces commissions. Par cette action, Contact surmonterait ce regard institutionnel défavorable aux assos par rapport au collectif.
- En revanche, dans le document de présentation de quelques pages des points essentiels du projet, Contact n'a pas réussi à exprimer clairement la phrase ou l'expression sur laquelle se focalise le désaccord de principe. Selon C Sigeot, porte-parole des autres adhérents de Contact, le girofard est au départ une structure d'accueil ou un lieu ressource où l'on pose ses problèmes mais pas un lieu avec des actions spécifiques.
Pour Gilles le thème fondamental est l'identité ; Il s'agit avant tout de trouver sa place.
- Enfin selon le refuge, nous devons nous discipliner dans la prise de parole. Toutes ne sont pas entendues !

En réponse, P Chades rappelle ce qu'est un collectif et réclame un peu de compréhension vis à vis de d'associations plus expérimentées. Il souligne aussi l'urgence du travail et sa nécessité de rapidité ; D Besson rappelle le faible nombre d'administrateurs qui s'impliquent pour travailler les propositions faites en CA et rappelle qu'un CA ne se simplifie pas à une réunion d'informations jugées par des administrateurs de passage....

Marion souligne que l'unanimité n'a jamais été atteinte sur l'ensemble des points . Quant à Laurence « un compte rendu c'est chaud et les réunions de travail c'est encore plus le bordel ».

Fabien souligne le problème de participation et insiste sur l'importance de communiquer davantage dans le groupe de travail pour aboutir à davantage de transparence et de clarté.

R Beutis qui vient d'arriver souligne que c'est plutôt une question de traçabilité car un résumé est déjà fait après chaque réunion du groupe de travail ce à quoi répond Marion que justement l'évolution de ce rapport, son enrichissement sont la manifestation de cette traçabilité.

Ph Devaux a le sentiment que les associations ne considèrent Le Girofard que comme un lieu utile pour elles-mêmes. Par exemple, la recherche d'un local ne doit pas leur faire imaginer que Le Girofard est seulement une agence immobilière qui répondra aux besoins d'espace de celles-ci. Ce collectif est aussi un lieu d'actions propres et le mot collectif est chargé de sens.

F Leroy revient sur le fait que complémentarité et doublon ne sont pas les mêmes choses du tout. Il faut privilégier les actions communes qui élèvent la visibilité.

Je signale enfin que les mots évoqués : centre de documentation, lieu de formation et d'information ... sont toujours du domaine du service et qu'à mes yeux Le Girofard est en lui-même militant voire activiste. En tout cas il est dans le champ de l'action propre.

- Après ce long et fructueux (mais néanmoins un peu éprouvant) échange, clos par le couperet des aiguilles du temps qui passe, nous passons à des points plus administratifs :
 - Premier enregistrement des candidats aux postes d'administrateurs individuels et associatifs.
 - Marion rappelle que le forum permet toujours de donner son avis sur le logo susceptible d'évoluer.
 - La désignation de 2 délégués du girofard auprès de la fédération des centres LGBT est reporté au prochain CA.
 - Annonce de la possibilité de mise en place de permanences mensuelles d'information et d'accueil au Boulevard des potes, **une fois par mois le vendredi de 17H à 19H** . Une deuxième plage horaire serait possible mais un autre jour, par exemple pour l'accueil public de Contact. A définir ...
Daniel met en place le convention avec Boulevard des potes.
 - Modification des statuts .

Après un bref débat , Marion enregistre la proposition de modification à soumettre à la prochaine AG et portant sur les conditions d'adhésion des mineurs pour recevoir le label « Jeunesse et éducation populaire ».

En revanche après discussion, est laissé « *réputé démissionnaire* » le fait d'une absence 3 fois non justifiée d'un administrateur.

- Enfin, pour information, présentation en quelques minutes par Daniel de la rencontre organisée par « Ni putes, ni soumises » à Boulevard des potes sur « La Laïcité comme dernier rempart pour défendre les droits des femmes, le 7 mars dernier (Journée des droits des femmes). Ce débat en présence de Regards de femmes et de l'Union des Familles Laïques, a abordé le sujet des ultra-libéraux qui s'allieraient aux intégristes religieux pour communautariser les individus dans nos sociétés. Leur objectif serait de diviser la population pour mieux la dominer.
En effet, cette communautarisation de nos sociétés au nom de l'intérêt général, se traduirait par une perte de l'égalité des droits de chaque individu, au profit de la reconnaissance des droits de groupes de citoyens, et éluderait ainsi la question de société : comment vivre ensemble par delà nos différences ? La laïcité se proposait jusqu'à maintenant de répondre à cette question...
Dans ce contexte, ce débat a aussi soulevé des interrogations sur la nature de l'action de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité). Jean-Luc et Fabien ont réagi à cette information et Fabien semblerait être en mesure d'apporter après recherche, des précisions sur les faits relatés que nous vous ferons partager si nous obtenons plus de précisions.

Marion et Laurence lèvent la séance. Il est plus de 21H 30.

Prochain rendez-vous programmé, l'assemblée générale du mardi 18 mars.